**Une image contenant texte, clipart

Description générée automatiquementCOMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

**Port-Cartier voit au lancement de sa nouvelle Politique familiale municipale**

**Port-Cartier, 25 novembre 2021 –** La Ville de Port-Cartier procède au dévoilement de sa toute nouvelle Politique familiale municipale, adoptée en séance régulière du Conseil le 4 octobre dernier.

C’est en décembre 2019 que la municipalité entamait une révision de sa Politique familiale en réalisant une consultation citoyenne, formée d’une dizaine de groupes ciblés, issus de milieux représentatifs de la famille.

Après plus de deux années de travail, c’est avec beaucoup de fierté que la Ville de Port-Cartier présente - en collaboration avec le comité de pilotage - son plan d’action 2021-2026, qui met en lumière ses objectifs, basés sur les besoins et attentes des port-cartoises et port-cartois. Le lancement s’est déroulé à l’agora du Complexe récréatif, devant une trentaine de convives, provenant de divers organismes et organisations.

Une première PFM avait été adoptée en 2007 et cette dernière avait permis la réalisation de plusieurs initiatives et projets porteurs. De plus, en février 2017, la Ville de Port-Cartier s’engageait auprès du ministère de la Famille dans une démarche Municipalité amies des aînés (MADA). *« La Politique familiale rejoint autant les enfants, que les personnes retraitées; autant les couples, que les nouveaux arrivants. C’est une démarche rassembleuse qui véhicule des valeurs collectives, telles que la bienveillance, la diversité et l’inclusion. La consultation publique nous a permis de mettre le doigt sur les lacunes et les aspirations. Maintenant, nous avons tout en main pour répondre aux attentes des citoyens; c’est notre engagement.»* relate Line Bordage, conseillère Tourisme et relation avec le milieu à la Ville de Port-Cartier.

Pour sa part, monsieur Alain Thibault, maire de la municipalité, convient de l’importance d’avoir une ligne directrice pour dicter les actions et les décisions. *« La Politique familiale se doit de refléter les valeurs des citoyens et de répondre aux multiples besoins des membres de la famille qui la composent. »*

La démarche a été réalisée en collaboration avec, notamment, Éveil Action, la Maison de la Famille de Port-Cartier, le CISSS Côte-Nord de Port-Cartier, ainsi qu’avec l’aide financière du gouvernement du Québec.

-30-

Source et information : Line Bordage, Conseillère Tourisme et relations avec le milieu

418-766-3855 [communications@villeport-cartier.com](mailto:communications@villeport-cartier.com)